



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 21 novembre 2024

Réponse à la pétition de Otilia Dobre : « Le métro M3 jusqu'à Maillefer, maintenant ! Ensuite étude d'une liaison vers Epalinges/Croisettes (M2) »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Déposée le 2 juin 2022 et munie de 937 signatures, la pétition formule trois demandes à l'attention de la Municipalité : le prolongement du m3 jusqu'à Maillefer et du m2 jusqu'à l'Ecole hôtelière de Lausanne, ainsi qu'une étude à terme d'une jonction entre les deux métros. En date du 14 décembre 2023, le Conseil communal l'a renvoyée à la Municipalité pour étude et communication.

En préambule, la Municipalité rappelle que la planification du réseau des axes forts de transport publics urbains est établie à l'échelle de l'agglomération dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Le projet des métros est donc sous pilotage cantonal, en étroite collaboration avec les tl et la Ville de Lausanne.

La question du prolongement du m3 jusqu'à Maillefer a été insérée dans les réflexions autour de l'évolution du projet du métro m3. En mai 2024, le Canton a communiqué les résultats de ces réflexions. Parmi les modifications apportées au projet se trouve le positionnement de la station de la Blécherette, qui a été revu afin de ne pas prétexter un éventuel prolongement futur de la ligne m3 en direction de Maillefer. En revanche, l'intégration de ce prolongement dans le projet actuel n'est pas possible. Le temps à disposition pour la revue de projet est insuffisant pour clarifier tous les aspects à étudier (position de la station de Maillefer, études géologiques pour le tracé du tunnel, etc.). De même, les coûts du prolongement ne rentrent pas dans l'enveloppe budgétaire à disposition du Canton.

En ce qui concerne le prolongement du m2 en direction du Chalet-à-Gobet, le programme de modernisation du m2 comprend, entre autres, la réalisation d'un tiroir de rebroussement au terminus des Croisettes. Cet aménagement pourra permettre, à l'avenir, de réaliser un éventuel prolongement du m2 en direction d'Epalinges, de l'École hôtelière et du Chalet-à-Gobet. Toutefois, lors de l'examen du nouveau Plan directeur communal, le Canton a pris un positionnement défavorable à ce prolongement, en soulignant la forte disproportion entre les investissements nécessaires et le faible potentiel de clientèle.

L'Autorité cantonale rappelle également sa compétence dans la planification des projets des axes forts, tout comme le fait que l'essentiel de ce prolongement se situerait sur la commune d'Epalinges. La Municipalité prend acte de ces positionnements et du fait que le prolongement du m2 ne peut pas être envisagé sans l'accord et la participation du Canton.

Les mêmes constats s'appliquent à la réalisation d'une ligne de métro faisant la jonction entre la Blécherette et le m2 (aux Croisettes ou à La Sallaz). La réalisation d'une telle infrastructure est jugée aujourd'hui comme disproportionnée en raison de ses coûts élevés par rapport à un faible potentiel de clientèle. De plus, une partie du tracé se situerait en dehors du territoire lausannois. L'implication et l'adhésion de la commune du Mont-sur-Lausanne sont donc des éléments déterminants pour la réalisation éventuelle de ce prolongement.

La Municipalité relève tout de même qu'une telle liaison en transports publics a du sens et comblerait un manque de connectivités entre les quartiers des hauts de Lausanne. Ainsi, la Ville et les tl travaillent actuellement sur la création de lignes de bus tangentielles, reliant entre eux les quartiers périphériques sans passer par le centre-ville. Une des lignes à l'étude permettra de relier le terminus de la Blécherette et Maillefer, pour poursuivre ensuite en direction de La Sallaz et/ou des Croisettes. Cette future ligne de bus tangentielle permet de répondre partiellement à la demande des personnes pétitionnaires d'étudier le prolongement du m3 en direction des Croisettes.

Dans l'intervalle et afin d'améliorer rapidement la desserte en transports publics du secteur de Maillefer, la ligne 3 des tl a été prolongée jusqu'à ce quartier à l'automne 2024.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

